

3 informations pour bien commencer la journée : Back Market, Bird et le Collège du Président

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : Back Market, Bird et le Collège du Président.

Back Market se lance à la conquête des marchés anglais et autrichien

Back Market, plateforme de vente de produits reconditionnés, poursuit sa stratégie d'expansion à l'international. Après les marchés allemand, italien et belge, voilà que l'entreprise s'attaque aux marchés autrichien et anglais. Avec déjà 100 marchands en Angleterre et 200 en Autriche, la plateforme possède dès son lancement une offre comparable à celle qu'elle propose sur ses autres marchés. *"L'ouverture de ces deux pays est la suite logique de notre développement : le Royaume-Uni, parce qu'il s'agit de l'un des plus grands marchés qu'il nous restait à ouvrir et l'Autriche, qui vient consolider notre forte croissance sur le marché allemand"*, se félicite Vianney Vaute, le cofondateur de Back Market.

Bird se met au vert en signant un partenariat avec ekWateur

La startup Bird signe un partenariat avec le fournisseur français d'énergie verte ekWateur. Cette décision s'inscrit dans le cadre des engagements que l'entreprise a pris pour atteindre une neutralité carbone à Paris. ekWateur doit alimenter les centres de rechargement des trottinettes de Marseille et Lyon en énergie verte provenant de petits producteurs français. De plus, afin de couvrir la consommation énergétique de son centre de service parisien, la startup s'engage à acheter des garanties d'origines auprès de producteurs français d'énergie verte.

200 décideurs créent une association pour accompagner les chefs de PME

Le Collège du Président organise des comités consultatifs pouvant aider les chefs d'entreprise dans leur réflexion. L'association leur permet de constituer un comité stratégique sur-mesure, composé d'experts choisis parmi les 200 membres de la communauté, selon leurs besoins. Cette offre est disponible gratuitement pour une séance test d'une demi-journée puis devient payante au-delà en fonction de la taille de l'entreprise cliente.

Article écrit par GAËLLE DOUBLÉ